



REUSSIR CRECY

Le 15 Juin 2016

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
77580 CRECY LA CHAPELLE

Recommandé AR

Objet : Recours gracieux rue des Bordes

Ref : PA 077 142 16 00010 du 19 Avril 2016

PA 077 142 16 00011 du 28 Avril 2016

Monsieur le Maire,

Dans une note, publiée par Raphael Renard sur notre site le 23 Janvier dernier, dont vous avez eu copie, nous mettions en garde contre les effets secondaires que le lotissement envisagé en bas de la rue des Bordes (16 propriétés) ne manquera pas de provoquer sur la circulation.

Ce lotissement nous parait parfaitement correct compte tenu des lois actuelles. En effet des parcelles de plus de 500 m2 sont tout à fait acceptables à cet endroit.

Toutefois, il va impliquer la présence de plus de 30 voitures supplémentaires qui devront circuler sur la rue des Bordes et déboucher sur la RD934 ou sur le carrefour du Tertre où le demi-tour est difficile.


La solution que nous proposons est d'installer, à la jonction des Bordes et de la Départementale, un feu tricolore commandé par les véhicules descendants des Bordes avec un programme à étudier pour ne pas trop gêner la circulation sur la RD.

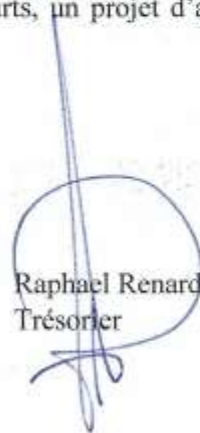
Nous avons de nouveau évoqué ce problème lors de votre rencontre avec la population de Montbarbin le 11 Juin dernier. Aucune solution satisfaisante n'a été proposée de votre part.

En conséquence, nous vous demandons instamment de surseoir aux autorisations d'aménager que vous avez données sur ce secteur jusqu'à ce qu'une étude ait été faite sur les impacts sur la circulation et qu'une solution acceptable soit définie.

Nous sommes désolés de perturber le projet des promoteurs et comptons sur vous pour que la Municipalité présente, dans les délais les plus courts, un projet d'aménagement de la circulation qui satisfasse les Monbarbinois.

Avec nos meilleures salutations,

  
Michel Lyon  
Président

  
Raphael Renard  
Trésorier

CC Peroz immobilier